

COMMUNIQUÉ DE PRESSE - 20 juin 2017

Matinale du Cerib le 20 juin à Toulouse sur le thème :
L'évolution des performances environnementales et thermiques dans la construction dans la perspective de la prochaine réglementation 2020



Le Centre d'Études et de Recherches de l'Industrie du Béton (CERIB) organise, en collaboration avec les industriels régionaux, **un cycle de matinées pour aller à la rencontre des acteurs de la construction dans toutes les régions françaises, et leur offrir un cadre de réflexion et d'innovation.**

Face à la mutation environnementale et sanitaire, technologique et numérique que vit le secteur de la construction et à la nécessité impérieuse de construire les bâtiments et ouvrages de demain, la rencontre, qui s'est tenue à l'Amphi Toulouse Garonne le 20 juin, était consacrée à l'évolution des performances environnementales et thermiques dans la construction dans la perspective de la prochaine réglementation 2020.

Les innovations offertes par les Smart Systèmes en Béton, développés par les industriels du béton, répondent déjà à la prochaine réglementation environnementale programmée à l'horizon 2020, pour construire des bâtiments à énergie positive.

Les Smart Systèmes en Béton incarnent le nouveau programme de valorisation de l'Industrie du Béton et de l'intelligence embarquée dans chacun de ses systèmes, **en termes d'économie des territoires, de préservation des ressources, d'optimisation des conceptions et de rationalisation de la production.**

Alors que la Réglementation Thermique (RT) 2012, entrée en vigueur depuis 2013, imposait uniquement des performances thermiques pour les bâtiments, la future évolution réglementaire prendra également en compte **la notion de confort, de sécurité et de bien être des occupants, en intégrant, les performances acoustiques, la qualité de l'air intérieur et la performance environnementale globale des bâtiments (ressources, déchets, air, eau, énergie grise...).**

La matinale a ainsi permis de faire le point sur ces réglementations et sur les enjeux et exigences qu'elles imposent pour toutes les parties prenantes de la construction dans les territoires. Destinée à tous les acteurs régionaux de la construction : architectes, économistes, thermiciens, promoteurs, entrepreneurs, constructeurs de maisons individuelles..., elle **recevait comme invités témoins quatre experts du sujet** :

- **Anne-Sophie VERMARRE, chef de projet fluide chez Synergie Sud, bureau d'étude thermique, filiale de Bastide & Bondoux**, pour présenter un retour d'expérience sur la RT2012 après 4 années d'application et évoquer la future évolution réglementaire.
- **Julien BEIDELER, secrétaire général de l'UMGO (Union Nationale de la Maçonnerie) au sein de la Fédération Française du Bâtiment**, pour évoquer l'implication actuelle et future pour les entreprises de construction dans ces évolutions réglementaires et l'enjeu majeur qu'elles représentent.
- **Thierry LANDI, cabinet d'architecture KARDHAM**, pour présenter des retours d'expérience de **réalisations vertueuses sur les plans énergétiques et environnementaux de la région Sud-Ouest : Centre des Congrès d'Agen, Hall D de l'aéroport de Toulouse Blagnac, Université Jean Jaurès, immeuble B612 du Toulouse Montauban Aerospace (TMA)**.
- **Paul SAUVAGE, responsable du Pôle Diffusion des Connaissances, CERIB**, pour démontrer comment les diverses solutions industrialisées en béton permettent, entre autres, de répondre parfaitement aux différentes performances (thermique, sismique, tests à l'air...) et concilient qualité environnementale et innovation.

Le Centre d'Études et de Recherches de l'Industrie du Béton (CERIB) est un Centre Technique Industriel, reconnu d'utilité publique et institué en 1967 conjointement par le ministre chargé de l'Industrie et par le ministre chargé de l'Économie et des Finances, à la demande de la Fédération de l'Industrie du Béton (FIB). Avec près de 170 collaborateurs et un haut niveau d'expertise, ses équipements d'essais des produits et matériaux du BTP se déploient sur 15 000 m² de laboratoires. Le Centre exerce son activité entre essais et évaluations, études et recherches, normalisation et certification, appui technique et transfert de connaissances, et dispose d'un centre de formation. Opérateur de recherche du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, ses travaux de R&D éligibles peuvent bénéficier du Crédit d'Impôt Recherche. www.cerib.com

SERVICE DE PRESSE : Patricia Desmerger / Campagne
01 42 02 45 44 - 06 07 47 34 77 patricia.desmerger@orange.fr
@patdesmerger - f : campagne-presse - in : fr.linkedin.com/in/patdesmerger